

**Projet de décret N° 80**  
**portant dépôt d'une initiative cantonale à**  
**l'Assemblée fédérale (production de denrées**  
**alimentaires – conditions inacceptables dans le sud**  
**de l'Espagne)<sup>1</sup>**

Rapporteur: **Fritz Glauser** (PLR/FDP, GL).

Commissaire: **Pascal Corminbœuf**, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.

*Entrée en matière*

**Le Rapporteur.** Ce projet de décret N° 80 donne suite à l'initiative parlementaire Glauser/Mutter, transformée en motion et prise en considération par le Grand Conseil en date du 12 février 2008.

Dans leur intervention, les motionnaires ont indiqué les éléments suivants. De nombreuses importations, surtout de fruits et de légumes, proviennent de régions où les méthodes de production violent tous les standards, ceux de la Suisse mais aussi ceux de l'Europe. Ces standards fixent les normes d'hygiène et de sécurité et régissent l'utilisation des produits phytosanitaires et des engrais; autrement dit, une production sociale et durable. La production dans ces régions, et spécialement dans le sud de l'Espagne, ne remplit nullement ces exigences. Ce sont généralement des employés du nord de l'Afrique qui travaillent dans ces conditions très difficiles, gagnant quelques euros par jour.

Les mesures à prendre par la Confédération sont de protéger l'agriculture suisse, qui répond à des standards élevés en la matière, d'une concurrence considérée comme déloyale. C'est pourquoi nous invitons le Conseil fédéral à prendre les dispositions législatives nécessaires.

La commission propose unanimement d'entrer en matière sur ce projet de loi et de l'accepter dans la version du Conseil d'Etat.

**Le Commissaire.** Je rappelle que le Conseil d'Etat soutenait également cette initiative. Il faut ajouter qu'il est très utile que d'autres cantons se joignent à notre canton pour sensibiliser le Conseil fédéral. Il ne faut pas non plus se tromper sur la portée de cette initiative qui devrait simplement encourager nos parlementaires et les autorités fédérales à agir dans un domaine où tout le monde a été sensibilisé par des reportages qui montrent la misère, effectivement, de ces travailleurs du sud de l'Espagne.

**Morand Jacques** (PLR/FDP, GR). Le groupe libéral-radical soutient l'entrée en matière et le projet de décret n° 80 tel qu'il vous est proposé dans le message et ceci conformément à la proposition de la commission parlementaire qui est en harmonie avec le décret du Conseil d'Etat.

**Johner-Etter Ueli** (UDC/SVP, LA). Die Fraktion der SVP unterstützt das Dekret zur Einreichung dieser Standesinitiative bei den eidgenössischen Räten bezüglich der Gemüse- und Fruchteproduktion in Südspanien voll und ganz.

Wie wir alle aus Berichten der Printmedien und aus Fernsehreportagen wissen, herrschen in Südspanien in den Produktionsgebieten für Früchte und Gemüse Zustände, die wir aus ökologischer, aber auch aus ethischer und sozialer Sicht ablehnen. Trotzdem werden heute aus dieser Gegend, vor allem aus Almería, grosse Mengen Früchte und Gemüse in die Schweiz importiert. Im Hinblick auf ein allfälliges Freihandelsabkommen mit der EU, welches vom Bundesrat ja befürwortet wird, ist es dringend, dass wir heute noch versuchen, Schutzmassnahmen zu veranlassen. Damit können wir unseren Gemüse- und Obstbauern zumindest in den im Dekret erwähnten Punkte gleichlange Spiesse gewähren.

Ich bitte Sie, meine Damen und Herren, diesem Dekret zuzustimmen.

**Duc Louis** (ACG/MLB, BR). La sécurité alimentaire est devenue une priorité aujourd'hui, pour les consommateurs en tout premier lieu mais pour les producteurs aussi. Je crois que dans ce pays, dans notre pays, ceux qui vont s'approvisionner à l'étal, ces gens-là peuvent être sécurisés. Avec tous les contrôles que nous subissons, avec toute l'hygiène qui est prévue, je crois que vous avez des produits de qualité.

Par contre, et je réitère cet appel, je crois que ce qui nous vient d'ailleurs me laisse très perplexe. Je vais vous citer deux exemples, deux simples petits exemples. La France a interdit, totalement interdit, une panoplie de produits phytosanitaires. Et ces produits phytosanitaires étaient stockés dans de grandes halles au sud de la France. Qu'est-ce qu'on a trouvé de mieux que de déplacer ces halles, de traverser la frontière et de replacer ces halles en Espagne? L'Espagne, elle, est beaucoup moins sévère en termes de produits phytosanitaires. Aujourd'hui, ces produits qui sont plus qu'agressifs, qui sont mortels... aujourd'hui, les paysans français traversent la frontière, vont s'approvisionner en Espagne pour traiter leurs cultures maraîchères; cela, je peux vous le confirmer! J'ai écrit moi-même au président de l'Assemblée nationale française, M. Bernard Accoyer, pour lui dénoncer cet état de fait. Un deuxième exemple que je pourrais vous dire, ce n'est finalement pas l'Espagne mais tout à fait à côté. J'ai visité des halles moi-même avec un conseiller d'Etat d'un canton tout proche, le canton de Neuchâtel, M. Fernand Cuche. Nous sommes entrés d'une façon «pas très catholique» dans ces halles où il y avait 80 000 dindes! Je peux vous expliquer en deux mots ce qui s'est passé. Nous nous sommes fait passer pour de futurs promoteurs de halles de dindes en Suisse. Ces gens nous ont très, très bien reçus. Nous étions habillés d'une façon très correcte, avec cravate. J'avais, pour l'occasion, mis une bague au doigt. (*rires!*) Nous avons été reçus comme des princes! On nous a fait visiter ces halles. Tenez-vous bien, M. le vétérinaire Dominique Butty, il y avait 80 000 dindes! Ces dindes étaient entassées les unes sur les autres. On a vu dans un coin de la halle une centaine de dindes qui renflaient dans un petit trou dans les parois métalliques pour avoir un peu d'air... Et on s'est posé la question justement sur la régénération de sciure qui se mettait sous ces dindes – elles étaient sur de la sciure. Alors le chef de l'exploitation lui-même nous a dit: «*Ecoutez, on ne peut pas remettre de la*

<sup>1</sup> Message pp. 2095ss.

*sciure tous les jours. Alors qu'est-ce que l'on fait? On passe un ratrac dans ces halles de dindes» – il y en avait 80 000! Mais j'ai dit: «Ce n'est pas possible.» Vous savez ce qu'est un ratrac? C'est quasiment une machine pour ouvrir les routes. On m'a répondu: «On a une centaine de dindes qui passent dans le ratrac mais qu'est-ce que c'est à côté de 80 000!»*

Eh! bien, voilà Mesdames et Messieurs, moi, je réitère l'appel que je vous ai lancé: «*Bouffez l'emballage, tout ce qui vient d'ailleurs, foutez-le loin!*»

**Roubaty François (PS/SP, SC).** Le groupe socialiste approuve la proposition de ce décret et est satisfait de l'article 1. Nous vous invitons à en faire de même.

**Collaud Elian (PDC/CVP, BR).** Le groupe démocrate-chrétien a pris connaissance avec intérêt de ce décret comportant le dépôt d'une initiative cantonale. Je laisse les explications qui vous ont été fournies par des personnes ici dans cette salle qui ont eu l'occasion de se rendre compte de conditions déplorables. Par conséquent, le groupe démocrate-chrétien, dans son ensemble, soutiendra l'entrée en matière et votera ce décret.

**Le Rapporteur.** Je remercie tous les intervenants et je constate avec satisfaction que ce projet de loi est largement soutenu. Avec les illustrations de Louis Duc, on a constaté qu'il y aurait encore beaucoup d'autres exemples qui soutiennent cette démarche.

**Le Commissaire.** Comme M. le Rapporteur l'a dit, soutenir cette initiative c'est aussi montrer la solidarité avec la production de qualité qui est la nôtre dans ce pays. Dans ce sens-là, je pense que ça ne peut qu'être une reconnaissance que les exigences qu'on a formées pour notre agriculture méritent ce soutien par le respect de la qualité que nous produisons en Suisse.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

#### Lecture des articles

##### ART. 1

**Le Rapporteur.** A l'article 1, le Conseil d'Etat a repris tel quel le texte de la motion.

– Adopté.

##### ART. 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

**Le Commissaire.** Simplement une information: en principe, le canton sera invité par une des deux commissions du Parlement fédéral pour défendre cet objet; c'est ainsi que cela se pratique. Nous l'avons déjà fait pour une initiative sur la traçabilité, il y a quelques années.

– Adoptés.

– La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

#### Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 91 voix sans opposition ni abstention.

#### Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiot (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (, ), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 91.

### Projet de décret N° 93 relatif à l'introduction de la troisième année d'études de médecine humaine à l'Université de Fribourg<sup>1</sup>

Rapporteuse: **Emmanuelle Kaelin Murith (PDC/CVPP, GR).**

Commissaires: **Isabelle Chassot, Directrice de l'inspection publique, de la culture et du sport; Anne-Claude Demière, Directrice de la santé et des affaires sociales.**

#### Entrée en matière

**La Rapporteuse.** En 1937, lors du débat d'entrée en matière relatif à l'introduction de la deuxième année de médecine, le Rapporteur Dr Gustave Clément avait fait un brillant et long discours sur la primauté du spirituel sur la matière.

<sup>1</sup> Message pp. 2160ss.